



CENTURY 21

# BAREME HONORAIRES VENTE

CENTURY21 MOLIERE



CENTURY 21

Mise à jour le 15/12/2025

## VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL DE « PLUS » DE 150 000.00 € F.A.I\*

- Appartement.
- Villas.
- Cessions de Parts dans les sociétés immobilières.
- Viagers (sur valeur vénale et globale de l'immeuble)

Honoraires de 6 % T.T.C du prix vendu à la charge du vendeur.

## VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL DE « MOINS » DE 150 000.00 € F.A.I\*

- Appartement.
- Villas.
- Cessions de Parts dans les sociétés immobilières.
- Viagers (sur valeur vénale et globale de l'immeuble)

Forfait de 10 000 € T.T.C.

## VENTE ANNEXES

- Garage.
- Parking.
- Stationnement.
- Cave et Assimilés.

Forfait de 5 000.00 € T.T.C.

## VENTE DE TERRAINS

- Agricole / Constructible / Résidentiel.
- Commercial – Industriel – Mixte.

10% TTC du prix vendu.

## VENTE DE FONDS DE COMMERCE

- Alimentaire – Commercial - Artisanal - Services – Touristique – Hôtelier.
- Cessions de baux ou parts sociales.

10 % TTC du prix cédé.

## GERANCE DE COMMERCE OU INDUSTRIE

- Honoraires de Gestion.
- Honoraires de Location.

10% TTC des loyers et charges.

Un mois de loyer à la charge pour chacun des locataires et bailleurs.

## GERANCE DE BIENS IMMOBILIERS

- Vide et Meublé.
- Honoraires de Location.
- Résidence secondaire.
- Location Saisonnière.

Entre 5,5 % TTC et 9,5 % TTC selon prestations réalisées.  
(Consulter Barème Gestion Locative)Entre 5 % TTC et 11 % TTC selon prestations réalisées.  
(Consulter Barème Honoraires Location)

Un mois de loyer hors charge du bien loué pour chacun des locataires et bailleurs.

25 % TTC du montant de la nuitée.

## GARANTIE LOYER IMPAYES « GLI »

- Sur la totalité des encaissements.

3 % TTC selon prestations de l'assureur.  
(Voir conditions en agence)

## PRESTATIONS DIVERSES

- Estimation patrimoniale hors mandat de vente.
- Aide à la déclaration fiscale annuelle
- Rédaction bail professionnel ou commercial hors gestion et constitution du dossier

150.00 € TTC.

Entre 100.00 € TTC et 150.00 € TTC + 50 € par lot supp.  
(Consulter Barème Gestion Locative)

400.00 € TTC.

\*F.A.I = Frais Agence Inclus.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

CENTURY 21 ÉLUÉ MARQUE  
IMMOBILIÈRE DE L'ANNÉEMERCI  
QUELLE MARQUE DE CONFIANCE !



ROQUEBRUNE  
CAP  
MARTIN  
MENTON  
CENTURY 21

# HONORAIRES GESTION LOCATIVE

## CENTURY21 MOLIERE

ROQUEBRUNE  
CAP  
MARTIN  
MENTON



Mise à jour le 15/12/2025

LA GESTION LOCATIVE En % TTC de l'encaissement	Service REFERENCE	Service CONFIANCE	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
	5,5 %	7,5 %	9,5 %	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus.	●	●	●	
Versement acompte mensuel des fonds perçus entre le 20 et 30 de chaque mois.	●	●	●	
Révision des loyers.	●	●	●	
Gérer au quotidien les difficultés rencontrées par le locataire.	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire).	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire.	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges.	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire.	●	●	●	
Reddition mensuelle des comptes (art.66 du décret du 20/07/72).	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation.	●	●	●	
Suivi des entretiens chaudière à gaz et climatisation, demande annuelle d'attestation.	●	●	●	
Règlement des appels de fonds.	○	●	●	50 € TTC par trimestre et par lot.
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers.	○	○	●	100 € TTC par an et par lot.
Visite Conseil (pré-état des lieux de sortie).	○	○	●	60 € TTC par Visite Conseil.
TRAVAUX ET ENTRETIEN	Service REFERENCE	Service CONFIANCE	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle.	○	●	●	150 € TTC par dossier + 60 € / heures hors site.
Gestion technique d'entretien courant (< à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle.	○	○	●	150 € TTC par dossier.
Gestion technique de tous travaux (> à 1500 € TTC) : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, demande de devis, ordre d'intervention, validation auprès des propriétaires, suivi et contrôle.	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC.
Gestion des contentieux avec la copropriété (charges, travaux, sinistres).	○	○	●	150 € TTC par dossier.
Frais d'entretien d'immeuble en monopropriété.	○	○	●	1 000 € / an.
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service REFERENCE	Service CONFIANCE	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
Délivrance d'un congé par voie d'huissier au locataire, pour vente, reprise pour motif légitime et sérieux auprès des huissiers et gestion des congés.	○	●	●	200 € TTC par dossier.
Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire).	○	●	●	200 € TTC par dossier.
Délivrance mise en demeure auprès du locataire.	○	○	●	50 € TTC.
Déclaration de créance auprès de la commission de surendettement.	○	○	●	50 € TTC par trimestre et par lot.
Gestion des indemnités d'occupation.	○	○	●	50 € TTC par trimestre et par lot.
Transmission, du lot géré et vendu, à un tiers et/ou successeur.	○	○	●	150 € TTC par dossier.
Frais de clôture de comptes sur la résiliation du mandat ou du mandataire et transmission du dossier.	○	○	●	150 € TTC par dossier.
Rédaction d'un avenant au contrat de location.	○	○	●	150 € TTC.
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion.	○	○	●	3,00 € / m <sup>2</sup> .
Visite du logement en cours de bail à la demande du propriétaire (si autorisation du locataire).	○	○	●	60 € TTC / heure.
Etablissement de la déclaration des revenus fonciers MICRO-BIC/FONCIER.	○	○	○	100 € TTC + 30 € par lot supp.
Etablissement de la déclaration des revenus fonciers - 2044.	○	○	○	150 € TTC + 50 € par lot supp.
Représentation aux assemblées générales.	○	○	○	60 € TTC / heure.
Représentation du propriétaire devant la Commission Départementale de Conciliation (CDC).	○	○	○	60 € TTC / heure.
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	Service REFERENCE	Service CONFIANCE	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
GARANTIE LOYERS IMPAYES (GLI).	○ 3% TTC	○ 3% TTC	○ 3% TTC	

● Prestation comprise dans le montant des honoraires ○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%



# BAREME HONORAIRES LOCATION

CENTURY21 MOLIERE



## Honoraires de Location PROPRIETAIRE - Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi de 1989)

Année de Référence : 2025	Location Simple	Mandat Gestion	Coût Unité
---------------------------	-----------------	----------------	------------

### ROQUEBRUNE CAP MARTIN - BEAUSOLEIL - LA TURBIE - EZE - CAP D'AIL - BEAULIEU SUR MER et Alentours en « ZONE TRES TENDUE »

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

• Honoraire de visite.	12.00 € TTC m <sup>2</sup>	12.00 € TTC m <sup>2</sup>	200.00 € TTC
• Constitution du dossier du locataire.			
• Rédaction du bail.			
• Honoraire d'entremise et de négociation.	Un mois de loyer CC* diminué des honoraires.	OFFERT	

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

• Honoraire de réalisation de l'état des lieux.	3.00 € /m <sup>2</sup>	3.00 € /m <sup>2</sup>	9.00 € TTC/m <sup>2</sup>
---	------------------------	------------------------	---------------------------

### MENTON - GORBIO - SAINTE AGNES - CASTELLAR - NICE et Alentours en « ZONE TENDUE »

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

• Honoraire de visite.	10.00 € TTC m <sup>2</sup>	10.00 € TTC m <sup>2</sup>	200.00 € TTC
• Constitution du dossier du locataire.			
• Rédaction du bail.			
• Honoraire d'entremise et de négociation.	Un mois de loyer CC* diminué des honoraires.	OFFERT	

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

• Honoraire de réalisation de l'état des lieux.	3.00 € /m <sup>2</sup>	3.00 € /m <sup>2</sup>	9.00 € TTC/m <sup>2</sup>
---	------------------------	------------------------	---------------------------

### CASTILLON - PEILLE - MOULINET et Alentours en « ZONE NON TENDUE »

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

• Honoraire de visite.	08.00 € TTC/m <sup>2</sup>	8.00 € TTC/m <sup>2</sup>	200.00 € TTC
• Constitution du dossier du locataire.			
• Rédaction du bail.			
• Honoraire d'entremise et de négociation.	Un mois de loyer CC* diminué des honoraires.	OFFERT	

#### Prix au mètre carré de surface habitable concernant :

Honoraire de réalisation de l'état des lieux.	6.00 € TTC/m <sup>2</sup>	3.00 € TTC/m <sup>2</sup>	9.00 € TTC/m <sup>2</sup>
---	---------------------------	---------------------------	---------------------------

## Honoraires de Location LOCATAIRE - Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi de 1989)

### ROQUEBRUNE CAP MARTIN - BEAUSOLEIL - LA TURBIE - EZE - CAP D'AIL - BEAULIEU SUR MER et Alentours en « ZONE TRES TENDUE »

- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :** 12.00 € /m<sup>2</sup>
- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de réalisation de l'état des lieux :** 3.00 € /m<sup>2</sup>

### MENTON - GORBIO - SAINTE AGNES - CASTELLAR - NICE et Alentours en « ZONE TENDUE »

- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :** 10.00 € /m<sup>2</sup>
- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de réalisation de l'état des lieux :** 3.00 € /m<sup>2</sup>

### CASTILLON - PEILLE - MOULINET et Alentours en « ZONE NON TENDUE »

- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :** 8.00 € /m<sup>2</sup>
- Prix au mètre carré de surface habitable concernant **les honoraires de réalisation de l'état des lieux :** 3.00 € /m<sup>2</sup>

## PRESTATIONS SPECIFIQUES

	Montant	Charge Preneur	Charge Propriétaire
Honoraires Location Garage / Parking / Stationnement.	1 mois de loyer	●	●
Honoraires Location Résidence secondaire.	12.50 %	●	
Honoraires Location Saisonnieres.	25.00 %		Sur le prix de la nuitée.
Honoraires Location Baux Commerciaux et Professionnels.	10.00% Loyer Annuel	●	
Etat des lieux Baux Commerciaux et Professionnels.	3.00 € TTC/m <sup>2</sup>	●	●
Estimations.	Sur Devis		●
Rédaction de protocole ou d'attestation.	70.00 € TTC		A la charge du demandeur.

\*CC= Charges Comprises.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%



CENTURY 21

Mise à jour le Mise15/12/2025

# BAREME HONORIAIRES SAISONNIER

CENTURY21 MOLIERE



CENTURY 21

## HONORIAIRES DES PRESTATIONS SERVICE SAISONNIER

### MISE EN LOCATION DU BIEN

- Étude du bien et conseils de mise en valeur.
- Création et optimisation de l'annonce.
- Diffusion de l'annonce sur les plateformes.
- Mise en place de la tarification saisonnière.

### GESTION DES RESERVATIONS

- Gestion du calendrier et des disponibilités.
- Communication avec les voyageurs (avant / pendant / après séjour).
- Validation des réservations et encaissements.
- Gestion des cautions.

### ACCUEIL DES VOYAGEUR

- Accueil physique et remise des clés.
- Accueil autonome (boîte à clés, digicode).
- Présentation du logement et des équipements.

### DEPART DES VOYAGEURS

- État des lieux de sortie.
- Récupération des clés.
- Ménage et linge (charge vacancier).
- Gestion des éventuels litiges ou dégradations.

25 % T.T.C du prix de la nuitée.

### MAINTENANCE & ASSISTANCE

- Assistance voyageurs 7j/7.
- Coordination petites réparations.
- Intervention urgente (si nécessaire).
- Suivi des prestataires (plombier, électricien...).

### GESTION ADMINISTRATIVE

- Création et mise à jour du dossier propriétaire.
- Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation.
- Suivi des revenus, dépenses et commissions.
- Compte rendu de gestion mensuel/trimestriel.
- Paiement par virement bancaire mensuel/trimestriel.

## SERVICES COMPLEMENTAIRES

### DEMARCHES REGLEMENTAIRES (MAIRIE & CONFORMITE)

- |   |          |
|---|----------|
| • Vérification règlement de copropriété.          | 60.00 €  |
| • Déclaration de meublé de tourisme en mairie.    | 100.00 € |
| • Obtention / gestion du numéro d'enregistrement. | 100.00 € |
| • Mise à jour annuelle de la déclaration mairie.  | 60.00 €  |
| • Changement de propriétaire ou de gestionnaire.  | 150.00 € |
| • Accompagnement demande de changement d'usage.   | 250.00 € |

### GESTION FISCALE – FINANCIERE - ADMINISTRATIVE (HORS CONSEIL FISCAL)

- |  |               |
|--|---------------|
| • Aide à la déclaration des revenus locatifs.            | 120.00 €      |
| • Récapitulatif annuel des loyers encaissés.             | 60.00 €       |
| • Transmission des éléments à l'expert-comptable.        | 60.00 €       |
| • Gestion de la taxe de séjour (collecte & reversement). | 100.00 € / an |
| • Régularisation taxe de séjour.                         | 50.00 €       |
| • Vérification diagnostics obligatoire                   | 50.00 €       |

## PACK SERENITE

Pack « ESSENTIEL »	Pack « SERENITE »	Pack « EXCELLENCE »
• DEMARCHES REGLEMENTAIRES	• GESTION FISCALE – FINANCIERE - ADMINISTRATIVE	• DEMARCHES REGLEMENTAIRES + • GESTION FISCALE – FINANCIERE - ADMINISTRATIVE
500.00 € TTC	400.00 € TTC	700.00 € TTC

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%